

Quelle mobilisation internationale pour la lutte contre le paludisme ?

Mots clés: paludisme, malaria, prévention

Le défi actuel :

On assiste à une augmentation dramatique du nombre de cas de paludisme et de décès dus à la maladie ces dernières décennies : le nombre de cas est aujourd'hui 4 fois plus élevé que dans les années 70 et la mortalité a été multipliée par 3 dans les hôpitaux africains sur la même période.



Auteur(s) : ACF

Date de publication : 2010

Catégorie(s) : Construire son avenir, éducation, santé, énergie, eau, habitat

Province(s) : Kinshasa • Bandundu • Équateur • Province Orientale • Nord-Kivu • Sud-Kivu • Maniema • Katanga • Kasai-Oriental • Kasai-Occidental • Bas-Congo

Partenaire(s) : ACF

Nombre de pages : 2

Identification : F-EC-S2-5



F-EC-S2-5

La résolution de trois problèmes majeurs pourrait endiguer la maladie : la difficulté d'accès au traitement, l'absence de vaccins et le faible accès à la prévention. Action contre la Faim et Plan France en appellent à la Communauté Internationale.

Trois problèmes majeurs à résoudre pour endiguer le paludisme

1. La difficulté d'accès aux traitements efficaces et à un coût abordable

- Une mise en vente des nouveaux traitements par les laboratoires à un prix raisonnable.

Les nouveaux traitements, nécessaires dans les zones de résistance du parasite, coûtent beaucoup plus cher que les anciens traitements. De nombreux pays en voie de développement ne disposent pas d'un budget suffisant, ni les malades de ressources, pour se procurer les nouveaux traitements préconisés, d'où la nécessité qu'ils soient fournis à un prix abordable.

De plus, les polythérapies doivent être adaptées à une prise médicamenteuse facile : comprimés uniques... afin d'en faciliter l'administration.

- La mise en place par les états concernés par le paludisme de Nouveaux protocoles au travers de systèmes de santé adéquats.

Face à la pharmacorésistance, l'ensemble des États concernés doivent réformer leur politique nationale pour la mise en place de nouveaux protocoles thérapeutiques. De plus, pour que le paludisme recule, les pays doivent œuvrer de manière déterminée à la mise en place de systèmes de santé adéquats (de l'approvisionnement à l'infrastructure de proximité, ainsi que du personnel qualifié).

- Des fonds alloués nécessaires pour que cela soit réalisable.

Bien que les fonds internationaux consacrés à la lutte contre le paludisme¹ augmentent, cela reste insuffisant par rapport aux sommes qui sont nécessaires pour l'accès à des traitements efficaces. Il serait nécessaire que la communauté internationale débloque rapidement d'importantes ressources pour faciliter l'accès aux traitements efficaces pour les personnes les plus exposées au paludisme.

De plus, une mobilisation internationale s'impose pour demander la mise à disposition des traitements adaptés à un prix abordable aux laboratoires.

Au moins la moitié des habitants des régions les plus pauvres de l'Afrique n'ont pas accès aux médicaments essentiels, y compris aux antipaludiques, à cause de l'inadéquation des systèmes de santé.

L'éloignement des établissements de santé, les problèmes de stocks de médicaments et le manque d'argent pour payer les services sont les raisons les plus souvent invoquées pour ne pas se rendre dans les établissements de santé publique. Le traitement antipaludique n'est gratuit que dans cinq pays : Afrique du Sud, Botswana, Djibouti, Namibie et Swaziland c'est pourquoi il reste une lourde charge financière pour les ménages.

2. L'absence de vaccins

- Une nécessaire implication accrue de la R&D dans la mise au point d'un vaccin anti-paludique...

Actuellement, la recherche pour un vaccin antipaludique est peu fructueuse. On peut s'interroger sur l'existence d'une volonté

(1) Notamment le Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.

affirmée dans ce domaine, la recherche apparaissant comme essentiellement tournée vers les nouveaux traitements.

- ... *impliquant des fonds internationaux plus conséquents*

Ainsi, des fonds complémentaires sont nécessaires pour mener des recherches de grande ampleur afin de trouver un vaccin qui puisse être mis à la disposition du plus grand nombre pour éradiquer la maladie.

3. Le faible accès à la prévention

- *Peu de connaissances de la population sur la maladie, les modes de transmission et la prévention*

Aujourd'hui, le frein majeur à la prévention est le faible niveau d'information des populations quant à cette maladie. Il peut être levé par des programmes d'éducation à la santé adaptés aux contextes locaux.

Au Mali, par exemple, une bonne partie de la population continue de penser que le paludisme est non seulement transmis par le moustique mais également par certains aliments¹. Dans un certain nombre de pays, les populations attribuent également le paludisme à des phénomènes naturels (pluies...) ou surnaturels.

(1) Étude menée avec l'USAID en janvier/février 2002.

- *Peu d'accès aux moustiquaires*

Les populations des pays les plus touchés par le paludisme ont un accès restreint aux moustiquaires, élément essentiel de la prévention car elles protègent les populations -en particulier les enfants les plus vulnérables-.



© Action contre la Faim - Timor Oriental

Action contre la Faim et Plan France demandent conjointement à la Communauté Internationale :

- De se mobiliser directement en augmentant sa *contribution financière* : afin de soutenir la recherche de nouveaux vaccins et traitements, l'approvisionnement en médicaments des populations concernées et des programmes de prévention adaptés.
- De permettre un *accès universel* aux nouveaux traitements du paludisme-à un prix abordable-et aux biens nécessaires à sa prévention tels les moustiquaires imprégnées d'insecticide.
- De *soutenir le développement de politiques de santé* adaptées pour permettre une prise en charge efficace du paludisme et, de manière générale, un accès à des soins de qualité pour tous.
- De *créer une Journée Mondiale de Lutte contre le Paludisme* afin d'encourager une mobilisation et des initiatives dans tous les continents et pas seulement en Afrique.

Pour leur part, les États concernés doivent s'engager dans une mobilisation accrue contre la paludisme pour leurs populations tant par l'**application des nouveaux protocoles nationaux** au travers de systèmes de santé adaptés que par des **mesures d'assainissement** (entretien des mares et plans d'eau, comblement des marécages...).